



## Sécurité sociale : le déficit pourrait atteindre 120 milliards de francs fin 1998

LE DÉFICIT CUMULÉ du régime général (salariés du privé) de la Sécurité sociale, sur trois ans, risque d'atteindre 120 milliards de francs fin 1998, estiment les experts du gouvernement. L'élaboration de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 ne laisse aucune marge de manœuvre au premier ministre. Une hausse importante des cotisations ayant été exclue par Lionel Jospin, il ne lui reste plus guère qu'une solution : faire reprendre ce nouveau déficit par la Caisse d'amortissement de la dette sociale, chargée d'apurer jusqu'en 2009 le déficit de 250 milliards de francs accumulé entre 1992 et 1996, et prolonger de trois ou quatre ans la cotisation pour le remboursement de la dette sociale, créée en 1996.

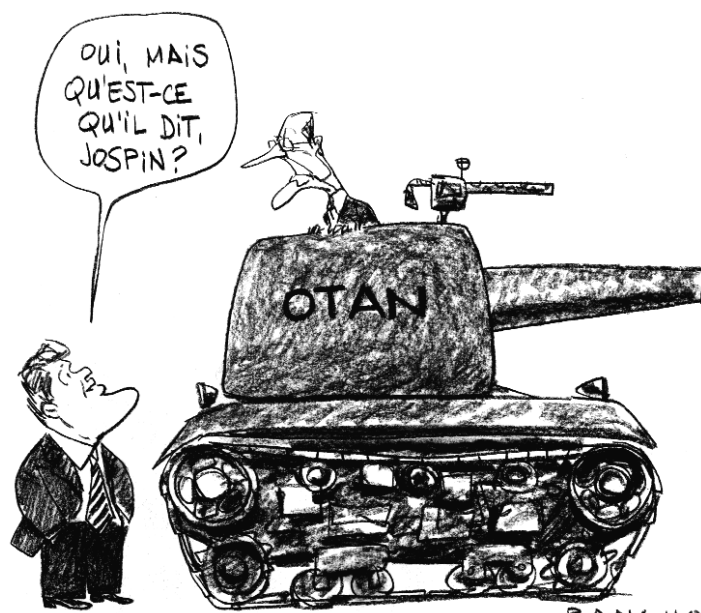
Lire page 6

## Lionel Jospin affirme face à Jacques Chirac son autorité dans la conduite de la diplomatie

Le gouvernement estime que la France ne peut pas revenir dans la structure militaire de l'OTAN

LE GOUVERNEMENT français a fait officiellement savoir, vendredi 27 juin, que la France interrompait le processus de réintégration de la structure militaire de l'OTAN qui avait été amorcé en 1995 à l'initiative de Jacques Chirac. « Sans préjuger de l'appréciation présidentielle, il semble que les conditions posées à la poursuite du processus [de rapprochement] ne soient pas remplies », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rummelhardt. Celui-ci faisait notamment allusion à une condition sur laquelle Paris insistait en vain depuis quelques mois : obtenir des Etats-Unis qu'ils cèdent à un officier européen - un amiral italien - le commandement sud de l'OTAN, basé à Naples. Par la voix de William Cohen, le secrétaire à la défense, Washington s'était catégoriquement opposé à la requête française.

En prenant l'initiative de cette annonce (Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, en avait fait part, jeudi, en commis-



sion, à l'Assemblée nationale), le premier ministre et son gouvernement marquent qu'il entendent

bien exercer une autorité sur les grands choix politico-stratégiques engageant la France à l'étranger, et

Lire page 2

Lire page 14

## La Russie paie ses retraités

Samedi 28 juin a débuté le paiement des arriérés de retraites en Russie. La mise en œuvre de cette opération est un succès pour les « jeunes loups » du gouvernement, Anatoli Tchoubais et Boris Nemtsov. p. 3 et notre éditorial p. 13

## Manoel de Oliveira à l'épreuve du temps

Ancien athlète, ancien dandy, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le réalisateur portugais est le doyen des cinéastes en activité. p. 11

## La France sous le choc pédophile

En matière de délinquance sexuelle contre les enfants, la « loi du silence » a vécu. La justice enregistre une augmentation du nombre de plaintes. p. 8

## Le métal jaune ne fait plus recette

La quasi-disparition de l'inflation a considérablement réduit l'intérêt financier des placements en or. p. 15

## La renaissance de Naples

Sous l'impulsion de son maire, Antonio Bassolino, la ville italienne attire à nouveau touristes et créateurs. p. 22

## Au « Grand Jury »

Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 29 juin à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

## Un « soldat de l'ombre » promu général deux étoiles

L'UN DES « SOLDATS DE L'OMBRE » à la fois les plus discrets et les plus en vue - ce qui n'est pas nécessairement une contradiction - de la V<sup>e</sup> République vient d'être promu par le gouvernement de Lionel Jospin. Cette décision figure parmi les premières mesures d'ordre individuel présentées par le nouveau ministre de la défense lors du conseil des ministres du 25 juin. Le colonel Jean-Claude Manton, qui relève officiellement des troupes de marine, a été promu général de brigade, et cette distinction, qui lui vaut deux étoiles, prend effet à compter du mois d'août.

Aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans, Jean-Claude Manton est cet officier de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) qui, treize années durant, entre 1980 et 1993, a fait la pluie et le beau temps auprès des présidents David Dacko et André Kolingba, qui se succédèrent à Bangui à la tête de la République centrafricaine. Au point que des esprits chagrins ont prétendu que le second de ces chefs d'Etat ne pouvait pas soigner sa migraine sans lui demander un cachet d'aspirine.

Grand, portant beau, un sourire goguenard accroché à ses lèvres, le colonel Manton se

dissimulait à Bangui derrière d'éternelles lunettes noires. Sa carrière est un véritable jeu de piste. Tout jeune lieutenant parachutiste, il est à Bouar, en Centrafrique, au milieu des années 60. On retrouve sa trace aux Nouvelles-Hébrides (du temps où l'archipel ne s'appelait pas encore le Vanuatu). A la fin 1980, il porte les galons de lieutenant-colonel, et il sert David Dacko à Bangui. Il ne quittera plus le Centrafrique, malgré quelques démêlés avec sa « maison » d'origine, les services spéciaux français. Son pouvoir là-bas est réel. Plusieurs fois par jour, ce professionnel du renseignement qui, officiellement, dépend du ministère de la coopération, s'entretient en tête à tête avec le président, qui le réclame dans son bureau, parfois pour des détails d'indendance. C'est lui qui dirige la sécurité présidentielle.

En 1993, le colonel Manton, que ses ennemis ont surnommé tantôt « Clint Eastwood », pour ses méthodes de cow-boy, ou « le vice-roi », en raison de son influence dont il n'aime pas faire état, doit plier bagage. Il est malade et il doit se soigner. De toute façon, son contrat expirait en juillet. Il rentre donc en France. Déjà, le gouverne-

ment de l'époque lui décernera la cravate de commandeur de l'ordre national du Mérite à titre militaire. En privé, Jacques Attali, le conseiller spécial de François Mitterrand à l'Elysée, confiera, un jour, qu'il y a chez le colonel Manton quelque chose d'un « Lawrence à la française », du nom du colonel britannique Thomas Edward Lawrence, plus connu comme Lawrence d'Arabie.

Le 1<sup>er</sup> août, Jean-Claude Manton sera général de brigade. Cette promotion intervient alors que le nouveau ministre des affaires étrangères a affirmé que « les réseaux politiques français en Afrique appartiennent à une autre époque ». Elle a été prise au titre de la deuxième section (cadre de réserve), un corps d'officiers généraux qui ne sont pas en activité mais qui peuvent être rappelés. Ce qui signifie que le général Manton peut espérer de bien modestes avantages, comme, par exemple, le quart de place sur les tarifs SNCF. Mais dans ce métier où on ne déteste vraiment qu'à sa mort, et pas à sa retraite, un « soldat de l'ombre » s'est-il jamais satisfait de servir en deuxième section ?

Jacques Isnard

Lire page 12

## France - OTAN : une bonne idée en panne

C'EST L'HISTOIRE d'une bonne idée. Mais parce que trop de fées se sont penchées sur son berceau, la bonne idée s'est échouée dans une impasse. En mai 1995, Jacques Chirac arrive à l'Elysée avec une conviction : la France ne peut pas créer une défense européenne sans

les Européens. Les tentatives faites depuis des années pour convaincre nos partenaires de développer une politique de sécurité commune et autonome ont échoué. Il convient donc d'aller chercher ces partenaires là où ils sont, c'est-à-dire dans l'OTAN. C'est en se rapprochant de

l'organisation militaire intégrée atlantique qu'elle a quittée en 1966 que la France peut amener ses alliés européens à former, au sein de l'Alliance, une identité européenne de sécurité et de défense. Le premier pas est accompli en décembre 1995. Jacques Chirac décide de revenir

dans quelques institutions atlantiques, la réintégration totale de la France étant subordonnée à une réforme en profondeur de l'OTAN.

Sur le principe, les alliés de Paris ne trouvent rien à redire. Traditionnellement, les Américains ne sont pas mécontents que les Européens veuillent plus de responsabilités à condition qu'ils ne revendiquent pas plus de pouvoir. Les Européens voient des avantages à la fin d'une situation marginale, tout en s'inquiétant que la France puisse réclamer des postes dans une structure militaire où eux-mêmes avaient leurs habitudes.

Dans l'ensemble, la décision de Jacques Chirac reçoit un accueil favorable. Le Conseil atlantique de Berlin, en juin 1996, consacre le principe d'une identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'OTAN. Avec l'appui des Britanniques et des Allemands, la diplomatie française a remporté un vrai succès. Il reste à donner quelque consistance aux déclarations d'intention. Les Français ont obtenu que des officiers européens de la structure OTAN puissent former, le cas échéant, une chaîne de commandement européenne pour des missions sans participation des Etats-Unis.

Daniel Vernet

Lire la suite page 13

## Hongkong, anglais par erreur

C'EST PAR ACCIDENT que les Britanniques prirent possession, en janvier 1841, de Hongkong, qualifiée d'« ile stérile » par le chef de la diplomatie anglaise. A l'époque, Londres souhaitait prendre pied sur des îlots proches de l'empire du Milieu, dont elle voulait forcer les portes, ce qui provoqua la guerre de l'Opium, premier grand affrontement entre la Chine et l'Occident, dont Hongkong est l'ultime séquelle. Mais le pic rocheux ne faisait pas partie du plan de conquête britannique. Responsable de la bêtise, le capitaine Charles Elliot subit une disgrâce. Aujourd'hui, aucune rue de la ville, qui reviendra à la Chine dans la nuit du lundi 30 juin au mardi 1<sup>er</sup> juillet, ne porte son nom.

Lire page 12

## « Pinpin » descend de vélo



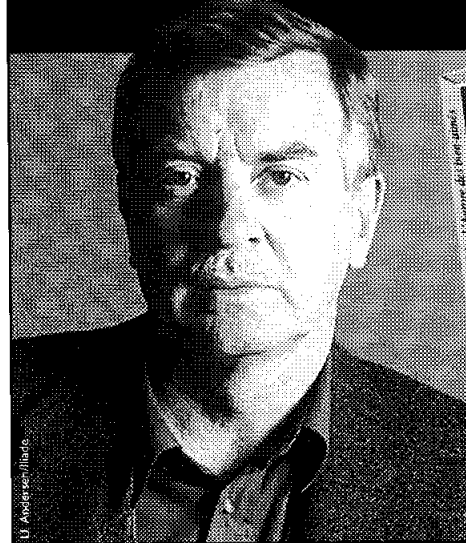
RONAN PENSEC

À L'OCCASION du championnat de France de cyclisme, dimanche 29 juin, à Linas-Montlhéry (Essonne), Ronan Pensec sortira du peloton. A trente-quatre ans, ce champion cycliste, surnommé « Pinpin », breton, grimper aux allures de rocker, maillot jaune éphémère du Tour de France 1990, a décidé de prendre sa retraite. Il consacrerait une partie de son temps à la lutte contre le sida.

Lire page 18

International.....	2	Placements/marchés	15
France.....	6	Aujourd'hui.....	18
Société.....	8	Annonces classées.....	20
Abonnements.....	8	Jeux.....	21
Carnet.....	10	Météorologie.....	21
Horizons.....	11	Culture.....	22
Entreprises.....	14	Radio-Télévision.....	25

## LOUIS GARDEL



Une histoire d'amitié absolument sublime.

Bernard Pivot  
Bouillon de culture

Editions du Seuil











## FO est hostile au régime unique d'assurance-maladie

« **NI HOSTILE**, ni servile, ni complaisante, ni arrogante, mais déterminée », telle est, résumée par Marc Blondel, l'attitude que Force ouvrière a décidé d'adopter vis-à-vis du gouvernement, au terme de la réunion de son comité confédéral national, les 25 et 26 juin, à Mâcon.

Soufflant le chaud et le froid, alternant câlinerie et admonestation, le secrétaire général de FO n'en avait qu'après Lionel Jospin et son nouveau gouvernement. Soulignant que la presse avait jugé que le premier ministre n'avait pas le droit à l'échec, M. Blondel s'est montré beaucoup plus magnanime. Il a formulé des vœux pour que « le gouvernement réussisse » et, débonnaire, il a même reconnu « le droit à l'erreur » que revendique M. Jospin, avant d'ajouter quand même : « Nous n'accepterons pas qu'au nom du réalisme, le gouvernement oublie ses engagements. On a déjà été roulés une fois, on ne l'entend pas l'être une autre. »

Que le temps d'Alain Juppé et sa cohorte d'avannies pour FO semblait subitement lointain ! L'organisation mise sur la période qui

s'ouvre pour se refaire une santé. La hache de guerre est enterrée avec son opposition interne jusqu'à l'échéance des prudhomales qui, en dépit « des implantations nouvelles » recensées chaque jour, pourraient se traduire par un recul électoral de FO, selon le secrétaire général.

M. Blondel a mis en garde le gouvernement contre la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Il a précisé qu'en revanche des voies peuvent être explorées sur le plan fiscal avec « la suppression du quotient familial et son remplacement par un abattement forfaitaire identique pour chaque enfant. Ceci répond à un souci d'égalité de l'allocation », a-t-il expliqué. La mise sous conditions de ressources relève, en revanche, d'un principe d'équité que FO récuse, et M. Blondel craint même qu'elle « ne puisse être utilisée pour l'assurance-maladie ». Sur ce sujet, il a indiqué avoir demandé une entrevue à Martine Aubry.

La Sécurité sociale et l'assurance-maladie demeurent parmi les principaux sujets de préoccupation de FO. Dans la résolu-

tion du comité confédéral, adoptée à l'unanimité, il est rappelé que « la majorité de la population (71 %, selon un sondage) porte un jugement défavorable sur le contenu des ordonnances nées de la contre-réforme Juppé », et que « le plan Juppé a d'ores et déjà échoué en ce qui concerne le rétablissement de l'équilibre financier ». M. Blondel a en effet évalué entre « 80 et 90 milliards de francs » le déficit du régime général de la Sécurité sociale sur les années 1996-1997. Ce chiffre démontre la pertinence de l'analyse de FO, selon laquelle « c'est l'insuffisance des recettes, due au tassement des salaires, l'augmentation du chômage et plus de 100 milliards de francs annuels de charges indues qui mettent en danger l'édifice de la protection sociale collective ».

### « APPRENTIS SORCIERS »

Constatant qu'en matière de Sécurité sociale, « les intentions du gouvernement ne sont pas encore claires », M. Blondel estime qu'il serait difficile de remettre en question la responsabilité du Parlement, désormais inscrite dans la Constitution. Dans sa résolution,

FO réaffirme « son hostilité à la création d'un régime unique - dit universel - d'assurance-maladie », qui conduirait à la destruction des régimes particuliers (mines, fonction publique, EDF-GDF), mais « se prononce favorablement pour une couverture universelle de l'assurance-maladie », ce qui implique que « cent mille à deux cent mille personnes non couvertes » soient prises en charge par l'Etat.

Evoquant la réduction du temps de travail, M. Blondel a aussi justifié l'opposition de FO à la loi Robien au regard des menaces qu'elle fait porter sur les comptes de la Sécurité sociale. Prédissant que « le réveil va être terrible », il a jugé que cette loi entraîne d'abord un gel des négociations salariales pendant cinq ans et qu'ensuite avec les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les chefs d'entreprise qui l'appliquent, « on aura financé la réduction du temps de travail par la perte d'une partie de la Sécurité sociale ». Visant clairement la CFDT, il a qualifié d'« apprentis sorciers » ceux qui proclament le contraire.

# Le conseil régional d'Ile-de-France est condamné à la paralysie politique

Michel Giraud (RPR) a été mis en minorité sur le compte administratif

La perquisition effectuée le 26 juin dans les locaux du conseil régional d'Ile-de-France est venue aggraver un climat déjà lourd depuis le rap-

port de la chambre régionale des comptes sur les passations de marchés publics et le rejet du budget présenté par le président, Michel Giraud

(RPR). De nouveau mis en minorité, vendredi 27 juin, M. Giraud persiste à écarter l'hypothèse de sa démission avant les élections de 1998.

MICHEL GIRAUD (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, répète qu'il ira au bout de son mandat, c'est-à-dire jusqu'aux élections régionales de 1998. Mais pour présider quoi ? « Une assemblée fantomatique, où plus personne ne vient, politiquement dans l'impasse », répondent les élus socialistes, qui conviennent que les stratégies politiques pèsent désormais sur la moindre décision de gestion des affaires courantes.

Vendredi 27 juin, au lendemain de la perquisition effectuée dans les bureaux de plusieurs membres du cabinet et de certains élus, M. Giraud a été mis en minorité sur le compte administratif 1996 (un document technique qui constate l'exécution du budget), repoussé pour la première fois dans l'histoire de la région. « On peut s'attendre désormais à ce que tout débat domant lieu à un vote en séance plénière se termine de la même manière. Plus rien ne passera jusqu'aux régionales de mars 1998 », a commenté Yannick Bodin après un vote habituellement plus technique que politique. Certes, l'opposition - notamment les Verts, qui avaient contribué à l'adoption du budget 1996 -, a fait valoir que son exécution n'était pas conforme à ce qui avait été voté... Personne ne s'y trompe, les différents groupes d'opposition sont engagés dans une tactique de harcèlement visant à contraindre M. Giraud à démissionner (Le Monde du 28 juin).

Celui-ci affirme cependant que ce vote négatif, obtenu par « une curieuse coalition », un « front du refus » réunissant Front national PS, PC et Verts, « ne remet nullement en cause le fonctionnement de la région ». M. Giraud compte sur la commission permanente, où il dis-

pose d'une voix prépondérante qui lui donne la majorité, pour continuer à engager les 5 milliards de francs de crédits prévus au budget 1997, lequel, rejeté en début d'année par les oppositions régionales réunies, est administré par le préfet de région après avis de la chambre régionale des comptes. Même ceux qui, comme Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite, réclament la démission immédiate du président du conseil régional, pensent que celui-ci ira, cahin-caha, au terme de son mandat. « Même s'il est mis en examen », estime M. Le Gallou.

Cette menace plane désormais sur les principaux protagonistes de l'af-

faire des marchés publics du conseil régional, qui fait l'objet d'une information judiciaire, depuis le 3 juin, pour faux, usage de faux, favoritisme et pratiques anti-concurrentielles. La perquisition spectaculaire du 26 juin, effectuée conjointement au conseil régional, au siège du bureau d'études Patrimoine Ingénierie et au domicile de son directeur, Gilbert Sananès, est perçue par les élus de tous bords comme un coup d'accélérateur dans une enquête mise en sommeil pendant les élections législatives.

Une soixantaine de documents ou liasses de documents ont été saisis dans les bureaux des membres du cabinet et du premier vice-président chargé des finances, Bernard Lehi-

deux (UDF), selon M. Giraud lui-même, qui précise que les enquêteurs pourraient demander par la suite « un certain nombre de documents complémentaires ». Depuis l'enquête de la chambre régionale des comptes dénonçant de nombreuses irrégularités dans la passation des marchés, M. Giraud avait déclaré à plusieurs reprises ne pas croire à des « suites judiciaires » au rapport des magistrats financiers. Il savait cependant ne plus pouvoir échapper aux suites politiques et avait annoncé son intention de ne pas se représenter à la tête de la région en 1998.

Pascale Sauvage

## Bataille socialiste pour la mairie de Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND  
de notre correspondant

La démission de Roger Quilliot (PS) de son mandat de maire de Clermont-Ferrand, le 25 juin (Le Monde du 27 juin), entraîne une crise au sein de la majorité municipale. Le nom du successeur de l'ancien ministre devrait être connu, le 4 juin, au terme de la réunion du conseil municipal qui élira le nouveau maire. D'ici là, les militants socialistes de la métropole auvergnate vont être appelés à départager deux postulants : Jean-Yves Gouttebel, directeur d'un organisme financier, adjoint au maire chargé des finances et du développement économique ; Gilles-Jean Portejoie, avocat au barreau de Clermont-Ferrand, adjoint chargé des affaires juridiques, des affaires militaires, du tourisme et des congrès, des relations internationales et de la communication.

Vendredi 27 juin, dans la soirée, les quarante-deux membres de la majorité municipale (vingt PS, cinq non-apparentés, quatre membres du groupe radical écologique, quatre affiliés au groupe écologiste et social, deux MDC et sept communistes) ont été appelés à se prononcer à titre indicatif. M. Portejoie, proche de Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme, et soutenu

par la Gauche socialiste, a recueilli 13 voix, alors que M. Gouttebel, qui bénéficie de l'appui de M. Quilliot, en a obtenu 11. Michèle André, rocardienne, ancienne secrétaire d'Etat aux droits des femmes, et Serge Godard, premier adjoint et conseiller général, proche de M. Quilliot, ont obtenu, respectivement, 7 et 5 voix. Les communistes ont refusé majoritairement de prendre part au vote. Les conseillers socialistes ont alors été appelés à faire leur propre choix. Leur préférence est allée à M. Gouttebel, qui a réuni 13 voix. M. Portejoie, qui a refusé de prendre part à ce vote, a dénoncé un « coup de force » et fait savoir qu'il ira « jusqu'au bout de sa démarche » en se présentant, au conseil municipal, contre le candidat officiel du PS. La droite pourrait être alors en position d'arbitre.

La dirigeante fédérale du PS, Catherine Henri-Martin, fabiusienne, a convoqué pour le 1<sup>er</sup> juillet les militants socialistes de la ville, estimant qu'il leur appartient, selon les statuts, de désigner le candidat à la succession. La fédération conteste ainsi la méthode de M. Quilliot et le choix de son « poulain », M. Gouttebel.

Jean-Pierre Rouger

## Roland Ries est élu maire de Strasbourg

SUCCÉDANT à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement, qui conserve son mandat de conseillère municipale, Roland Ries a été élu maire de Strasbourg vendredi 27 juin. M<sup>me</sup> Trautmann avait annoncé, dès sa nomination au gouvernement, qu'elle céderait son fauteuil à l'hôtel de ville. M. Ries, qui devrait accéder aussi à la présidence de la Communauté urbaine de Strasbourg le 4 juillet, était, depuis 1989, le premier adjoint de la municipalité socialiste.

Agé de cinquante-deux ans, agrégé de lettres, M. Ries a quitté le PSU en 1974 pour rejoindre le PS dans la foulée de Michel Rocard. En 1983, il était membre de l'opposition municipale aux côtés de M<sup>me</sup> Trautmann. Ayant échoué aux élections législatives de 1993, le nouveau maire de Strasbourg ne s'était pas présenté aux élections anticipées de mai et juin. - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **COUR DES COMPTES : le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli**, et le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, ont conforté le rôle des chambres régionales des comptes, vendredi 27 juin, lors d'un colloque organisé par la Cour des comptes sur la démocratie locale et les chambres, au Conseil économique et social. M. Zuccarelli a proposé d'aligner le statut des magistrats sur celui des membres des tribunaux administratifs. M. Sautter a déclaré qu'il n'est pas favorable à une réforme du contrôle de la gestion des collectivités locales (réclamé récemment par certains sénateurs), en rappelant « la très forte mobilisation du gouvernement autour de l'objectif de moralisation de la vie publique ».

■ **MAJORITÉ : un groupe de onze députés socialistes, proches de l'ancien ministre Jean Popere**, affirmant, dans un texte publié le 26 juin, leur « soutien loyal toujours, mais critique si nécessaire », au gouvernement de Lionel Jospin. Dans ce texte, signé notamment par Martine David (Rhône) et Alain Vidalies (Landes), ces députés demandent le rétablissement d'une « véritable autorisation administrative de licenciement » et la mise en place d'un « contrat social européen ». « Le cours de la construction européenne doit être infléchi », assurent-ils en faisant état de « résistances », notamment lors du conseil européen des 16 et 17 juin à Amsterdam.

■ **PARLEMENT EUROPÉEN : Pervenche Beres a été élue**, le 26 juin, à la présidence de la délégation française au groupe du Parti des socialistes européens, pour succéder à Elisabeth Guigou. La désignation de M<sup>me</sup> Beres, proche de Laurent Fabius, doit être ratifiée par le bureau national du PS. Les socialistes français ont désigné Jean-Pierre Cot comme candidat à la vice-présidence du Parlement de Strasbourg.

■ **PATRONAT : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM)** s'inquiète, dans le numéro de juin de UIMM Actualités, du relèvement du SMIC de 4 % qui, selon elle, entraînera « d'ici quelques mois, une réduction de 2 % de l'emploi salarié des moins qualifiés ». Quant à la réduction du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures sans perte de salaire, elle aurait, selon l'UIMM, « un coût de l'ordre de 11 % » de la masse salariale.

■ **FRANCS-MAÇONS : le convent de la Grande Loge de France a réélu**, le 21 juin, pour un an au poste de grand maître Georges Komar, chirurgien. Celui-ci sera assisté de deux adjoints, Jean Prost, ingénieur consultant, et William Simon, assureur. Avec vingt-trois mille membres, la Grande Loge se situe au deuxième rang, en nombre, des obédiences maçonniques françaises, derrière le Grand Orient.

36 nouveaux soleils et le leader asiatique devient le plus ensoleillé.

Assistez à la renaissance de la première compagnie aérienne d'Asie avec l'envol de 36 avions ultra-modernes, 36 avions neufs pour vous amener encore plus loin, encore plus rapidement, 36 nouveaux rayons de soleil pour illuminer votre vol.

Philippine Airlines  
Asia's Sunniest

PHILIPPINE AIRLINES © 1997 BY PHILIPPINE AIRLINES









## HORIZONS

PORTRAIT

**I**L a présidé, quelques semaines après la présentation à Cannes de son nouveau film, *Voyage au début du monde*, puis sa sortie en salle (*Le Monde* du 12 mai et du 5 juin), à l'inauguration de la vaste rétrospective consacrée par la Galerie du Jeu de paume au cinéma de son pays. Manoel de Oliveira, grande figure du cinéma portugais ? Evidemment. Mais ce rôle apparaît presque incongru, à tout le moins taillé trop étroit, tant sa personnalité, aussi profondément ancrée dans son histoire et sa culture nationales soit-elle, dépasse ce statut. Oliveira est, toutes frontières mises à part, un grand cinéaste d'aujourd'hui. Encore cela n'est-il pas non plus suffisant : il représente, comme archétype et comme exception, une figure symbolique de l'art cinématographique, sinon de la création artistique moderne en général.

Unique réalisateur toujours en activité à avoir commencé à travailler à l'époque du muet, il a fait dix-sept longs métrages depuis la première fois qu'il empoigna une caméra, il y a soixante-dix ans. Manoel de Oliveira, quatre-vingt-neuf ans après qu'il a vu le jour à Porto, n'a rien, pourtant, de l'estimable ancêtre auquel il conviendrait de rendre régulièrement hommage. Et si le paradoxe du « jeune cinéaste presque nonagénaire » s'applique parfaitement à lui, ce n'est pas avec cette sorte de condescendance un peu amusée qui accompagne cette expression convenue. Sa filmographie en témoigne : plus de la moitié de son œuvre, majeure pour le cinéma mondial contemporain, a été réalisée durant la dernière décennie. L'homme lui-même en témoigne tout autant, prompt à la colère comme au rire, avide de réfléchir sur son travail et celui des autres, disponible, pugnace et toujours enthousiaste.

Pour situer Manoel Cândido Pinto de Oliveira, on doit – davantage qu'avec d'autres créateurs – prendre en considération les divers éléments, physiques, mentaux, sociaux et politiques de sa biogra-



Manoel de Oliveira, par Carlos Carneiro (1934).

**Doyen des cinéastes en activité, récemment fêté à Paris, le réalisateur portugais est l'auteur d'une œuvre marquante, placée sous le signe de la modernité, fruit d'un itinéraire très singulier**

# Le printemps de Manoel de Oliveira

phie. On y découvre un étonnant processus d'accumulation par strates (lui-même est en train d'écrire un récit autobiographique), qui permet de cerner ce qu'il faut bien appeler un phénomène. Sa biographie physique : Manoel de Oliveira fut d'abord un athlète, champion de saut à la perche, acrobate confirmé, pilote automobile, talents qui le menèrent d'abord vers une carrière d'acteur. Il fut aussi un dandy et un séducteur, sillonnant à toute allure les rues de Porto au volant d'une Avion-Voisin ou d'une Packard décapotable. Une figure de la chronique mondaine avant d'attirer l'attention des pages spectacles des journaux.

Au-delà du folklore, cet aspect de son histoire raconte un entraînement du corps dont on ne perçoit que beaucoup plus tard les effets : non seulement par sa forme physique, inhabituelle à son âge, mais par la manière dont il s'est construit, corporellement et socialement, et a défini son propre rapport au monde. Cela se retrouve dans ses films, qui accordent une grande importance à l'« incarnation » physique et aux connotations spirituelles des protagonistes, dans une mise en scène qui met en relation conflictuelle et féconde des corps et des mots – souvent issus de la littérature ou du théâtre, qu'il s'agisse de Claudel avec *Le Soulier de satin* (1985), de Flaubert avec *Val Abraham* (1993), de Camilo Castelo Branco avec *Amour de perdition* (1978) et *Le Jour du désespoir* (1992), de la Bible et de Beckett avec *Mon cas* (1986) ou d'un montage des grands textes occidentaux avec *La Divine Comédie* (1991).

Le cheminement de Manoel de Oliveira est aussi celui d'une accumulation culturelle, à laquelle les épisodes précédents ne le destinaient pas particulièrement. Un événement-clé de la vie de ce fa-

milier des intellectuels et des artistes portugais d'avant-guerre est d'avoir fait construire sa propre maison, dessinée par un élève de Le Corbusier, terminée par un collaborateur de Niemeyer, selon des conceptions avant-gardistes – architecture qui aura la vertu inattendue de dérouter un moment les sbires de Salazar lorsqu'ils viendront arrêter le cinéaste en 1963. Là encore, au-delà des anecdotes biographiques, ce rapport intime à la création sous toutes ses formes conditionne ses propres films. L'« amour libre » d'Oliveira pour les œuvres de l'esprit est assez libre pour éviter toute révérence dans la référence, et assez amoureux pour esquiver le jeu désinvolte et cynique, dit « post-moderne », dans l'accumulation des citations.

**S**URTOUT, cette connivence avec la culture lui a permis d'inventer des relations originales entre le patrimoine artistique et des films, fondées sur le respect absolu de la spécificité du cinéma. Ainsi, dans son utilisation des grands textes, lorsqu'il passe commande de l'écriture d'une œuvre littéraire et non d'un scénario à l'écrivain Augustina Bessaluis à partir de *Madame Bovary*, pour aboutir à *Val Abraham*, douze ans après avoir transformé *Fanny Owen* de la même romancière en *Francisca* (1981). De même, le projet sur lequel travaille en ce moment le cinéaste, *Inquiétude*, fond trois nouvelles d'auteurs différents en un récit unique situé dans les années 20. Il « invente » un scénario de film dans la matière littéraire.

Le chemin d'Oliveira est aussi un itinéraire social, un enchaînement de circonstances qui contribue à la singularité de cet artiste-là. Fils d'un industriel de Porto, il a eu une vie matériellement aisée, où l'action pratique a longtemps tenu

une place centrale lorsqu'il fut gestionnaire de l'usine paternelle et exploitant de vignes dans la vallée du Douro. Ce rapport au concret, et l'importance accordée à la nature, tiennent un rôle considérable dans ses films. Superficiellement, on peut dire que la première moitié de sa carrière est consacrée au documentaire, la seconde à la fiction, le basculement s'effectuant en 1961 avec le tournage de *Mystère du printemps*, commencé comme un document sur une fête religieuse paysanne pour se transformer en œuvre de création.

Mais son premier moyen métrage, *Douro, travail fluvial* (1931), n'était qu'apparemment un documentaire. C'était en fait un poème réaliste et formaliste inspiré des

tion des pièces décident de la composition de chaque plan, la structure du bâtiment est en harmonie avec celle de l'œuvre.

Itinéraire politique enfin. Oliveira n'est pas un cinéaste à thèse, mais son travail résulte des événements qui ont affecté son pays. La concentration de l'essentiel de ses films dans la période récente, et la longue maturation dont ils sont le produit, tient à la dictature de Salazar, qui l'a pratiquement réduit au silence durant trente ans. Jusqu'à se retrouver dans une situation paradoxale quand advient la Révolution des œillets, qu'il soutient de tout son cœur quand elle le ruine comme patron. « *Tout le temps durant lequel je ne pouvais pas filmer, j'ai écrit des films. Je n'ai*

condité d'Oliveira durant la dernière partie de sa vie, et l'audace avec laquelle il mélange les genres, les formes, les durées, les références, viennent de l'idée qu'il se fait du cinéma et de sa propre position. Le cinéma : « *A l'intersection du monde réel, celui de la vie, qu'il n'est pas, et du monde des abstractions, auquel il n'appartient pas non plus.* » Lui-même : « *Je ne suis ni un politique, ni un moraliste, ni un commerçant, mais un artiste.* »

**R**EFUS de jouer au donneur de leçons et, du même élan, condamnation sans appel de l'industrie du cinéma (« *Il faut distinguer entre ceux qui aiment le cinéma et ceux qui aiment l'argent du cinéma : ceux-là, le plus souvent, détestent le cinéma. Ils pourraient demain se faire trafiquants de drogue pour gagner davantage.* »). Avec cette industrie, Oliveira, le patron devenu artiste, ne veut rien avoir à faire, et s'en est donné les moyens, grâce notamment au soutien sans faille que lui accorde depuis douze ans le producteur Paolo Branco, figure centrale du cinéma ambitieux au Portugal et pôle important pour le cinéma d'auteur à l'échelle européenne.

Sous l'imperturbable courtoisie, la fureur perce si on parle du public à Oliveira : « *Le public est une abstraction. La réalité, ce sont les individus. La plupart n'ont pas de goût pour l'art parce que celui-ci exige un effort. Mais le seul juge d'une œuvre n'est ni le box-office ni les jurys de festivals. Seul le temps en a le pouvoir.* »

Et puis Oliveira se ravise, revient sur la définition de lui-même comme artiste, cite Rossellini qui disait simplement : « *Je suis un homme* », en expliquant que « *le mot artiste se réfère trop à la production d'émotion, au détriment de l'intelligence. Il faut les deux.* ». L'émotion – tragique ou bur-

« Le seul juge d'une œuvre n'est ni le box-office ni les jurys de festivals. Seul le temps en a le pouvoir »

expériences du cinéma d'avant-garde de l'époque, notamment *Berlin symphonie d'une grande ville*, de Walther Ruttmann ou les films de Dziga Vertov. De même, les fictions les plus « artificielles », issues du théâtre, comme par exemple *La Casette* (1994), mettent en évidence leur dispositif, leur artificialité, devenant aussi des documents sur la construction scénique autant que des récits. L'art de Manoel de Oliveira – parce qu'il est celui du cinéma – est tout entier de construction matérielle, se nourrissant de ce qu'il appelle « *la force sobre de la réalité* ». Ce dont témoigne en particulier la place qu'occupent dans la plupart de ses films les maisons, grandes demeures dont les plans commandent, au moins pour partie, ceux des films. Au double sens du terme : le volume et la disposi-

tion des pièces décident de la composition de chaque plan, la structure du bâtiment est en harmonie avec celle de l'œuvre.

A nouveau, l'essentiel est moins dans le sort d'un individu (dont les conditions de vie demeurent alors bien meilleures que celles de la plupart de ses compatriotes) que dans la manière dont cette expérience conditionne une œuvre, en la différenciant, et comme en compressant une énergie créative qui paraît exploser ensuite – mais exploser d'une manière intensément méditée. La souveraine fé-

lesque – éclate souvent dans les films d'Oliveira, mais toujours à l'intérieur de mises en scène travaillant sans concession à nettoyer tout pathos, tout sentimentalisme. L'émotion, chez Manoel de Oliveira, ne doit rien aux ficelles du spectacle, et tout à des retrouvailles, souvent par des biais inattendus, avec les grands mythes. La *saudade*, ce mal à l'âme qu'on dit, au risque du cliché, spécifiquement portugais ? Oliveira la revendique, pour la projeter aussitôt aussi loin que possible de toute mélancolie « romantique ». « *La saudade, c'est la volonté de connaître l'inconnu. Elle vient de la tradition de découvreurs des Portugais, elle est tournée vers l'avenir, non vers le passé.* »

Cette perception, comme toutes les composantes de l'itinéraire personnel de Manoel de Oliveira, lui ont permis de réaliser ce film exceptionnel, probablement sans équivalent dans l'histoire du cinéma, qui résume à la fois l'histoire et l'âme de tout un peuple. Le film s'appelle *Non, ou la vaine gloire de commander* (1990). Il retrace et enchevêtre les moments-clés du Portugal, de l'Antiquité à la Révolution des œillets, sous un signe commun, paradoxal et infiniment éclairant, celui de la défaite. Au cours de sa carrière, Oliveira a signé des chefs-d'œuvre aussi singuliers que *Douro*, aussi brefs que *Le Pain*, aussi imposants que *Le Soulier de satin*, aussi bouleversants que *Amour de perdition*, aussi stupéfiants que *Val Abraham*, aussi profonds que *Le Jour du désespoir*, aussi déroutants que *Le Couvent*, aussi légers que *La Party*. Mais, à lui seul, *Non* suffirait à signer la place unique d'un auteur qui, grâce à un parcours sans égal, s'est à ce point imposé comme le produit d'une histoire et, par là, comme universel.

Jean-Michel Frodon







# PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 29 - LUNDI 30 JUIN 1997

**ÉPARGNE** L'or ne fait plus recette depuis de nombreuses années. La baisse continue de l'inflation a retiré au métal jaune son statut de valeur refuge. ● **LONGTEMPS,**

**LES GESTIONNAIRES** de patrimoine ont estimé qu'un portefeuille équilibré devait contenir 5 % d'or. Aujourd'hui, la tendance serait de conseiller un maximum de 1 %

à 2 %. ● **POURTANT LES FRANÇAIS** conservent encore des quantités importantes d'or physique, estimées à 3 000 tonnes ! Mais les perspectives de gains sont inexistantes. ● **JOUER**

**L'OR** par l'intermédiaire des actions mines d'or ou des fonds et des sicav spécialisés présente plus d'intérêt, mais aussi plus de danger. ● **LA RUBRIQUE PLACEMENTS** ne comportera

plus qu'une page à partir du numéro du samedi 5 juillet, daté 6-7 juillet. Elle retrouvera sa pagination normale dans le numéro du samedi 6 septembre, daté 7-8 septembre.

## L'or a durablement perdu son statut de valeur refuge

Le métal jaune ne fait plus rêver les détenteurs de bas de laine. Les cours sont orientés à la baisse, et cette tendance, amorcée au milieu des années 80 avec le mouvement général de désinflation, n'est pas près d'être inversée. Les particuliers encore tentés privilégient les mines de métaux précieux

À L'AUBE de la monnaie unique, l'or a-t-il une chance de retrouver son éclat aux yeux des épargnants français ? A l'heure actuelle, rien ne permet vraiment de l'affirmer. « Le marché est totalement atone, déplore Daniel Wajntreter, fondé de pouvoir au Crédit de la Bourse. Le volume des transactions [environ 150 kilos par jour] demeure très faible, et je ne vois pas ce qui pourrait faire redémarrer le marché de l'or physique. » Et le scandale récent autour de la fausse mine d'or du groupe canadien Bre-X est loin d'avoir amélioré l'image des différents types de placements qui permettent de jouer l'or.

Exception faite de quelques rares sursauts – comme ce fut le cas notamment au début de l'an dernier où l'onze d'or passa la barre « psychologique » des 400 dollars –, le cours du métal jaune n'a pas cessé de baisser depuis vingt ans. Avec un lingot et un napoléon, oscillant respectivement autour de 63 000 francs et de 365 francs, on est bien loin de l'époque faste de la fin des années 70 où le lingot flirtait allègrement avec les 100 000 francs tandis que le napoléon dépassait le seuil des 1 000 francs. Les spécialistes de ce marché se comptaient alors par dizaines. Aujourd'hui, ils ne sont plus que cinq intervenants principaux à se partager un secteur aurifère peau de chagrin : la Compagnie parisienne de rées-compte (CPR), le Crédit de la Bourse, l'ex-Comptoir Lyon Allemand, devenu la joint-venture Hengerhard-CLAL, le Crédit du Nord et, pour quelque temps encore, le Crédit lyonnais, qui a décidé de sous-traiter dans un très proche avenir son activité or auprès de la CPR.

« L'or a cessé tout simplement d'être une valeur refuge, constate Daniel Wajntreter. Il faudrait éven-



tuellement une forte reprise de l'inflation, peu probable dans le contexte actuel, ou une crise grave pour que le marché reparte. Et encore... même la guerre du Golfe n'a eu pratiquement aucun effet. »

### UNE OFFRE ABONDANTE

L'onze d'or, ancrée depuis plusieurs mois autour d'un prix moyen de 340 dollars (près de 1970 francs), a fort peu de chances de remonter avant longtemps. La plupart des professionnels du secteur écartent, à plus ou moins long terme, toute perspective de mouvements significatifs de la demande de métal jaune (animée pour l'essentiel par les pays d'Extrême-Orient, l'Inde, la Chine et, plus largement, par les besoins en bijouterie-joaillerie). De plus, l'offre (qui émane des producteurs, mais surtout des banques centrales dont les réserves sont estimées à dix années de production,

soit 30 000 à 35 000 tonnes d'or) reste abondante, même si comme le remarque Jean-Bernard Guyon, spécialiste à la banque Bruxelles-Lambert, « le marché demeure relativement opaque car nous ne savons pas quelle sera la politique des banques centrales avec la mise en place de l'euro ».

Dans un tel contexte, acheter de l'or ne présente guère d'intérêt pour les particuliers. « L'or garde seulement les qualités d'un métal précieux convertible dans le monde entier, reconnaît Daniel Wajntreter. Mais, de nos jours, ce n'est plus un placement valable comparé à toutes les formes de placements financiers qui existent. » Longtemps, les gestionnaires de patrimoine ont estimé qu'un portefeuille équilibré devait contenir 5 % d'or. Aujourd'hui, la tendance serait plutôt de conseiller un maximum de 1 % à 2 %. Ceux qui possèdent déjà des lingots, des

napoléons ou autres pièces étrangères (10 ou 20 dollars US, florins, 50 pesos, souverains, etc.) peuvent donc choisir soit de les garder (on estime qu'environ 3 000 tonnes d'or dorment ainsi dans le bas de laine des Français), soit de s'en défaire, sachant que dans un cas comme dans l'autre, le gain sera limité.

Les hypothèses d'un retour de l'inflation ou d'une remontée du cours de l'or demeurant faibles à moyen terme, la thésaurisation ne se justifie plus que dans une optique de transmission de la main à la main, sachant que les opérations de vente et d'achat d'or se font anonymement. Mais cet anonymat s'avère dans les faits bien relatif. Outre une inscription automatique dans le registre de la cellule Tracfin au titre de la lutte contre le blanchiment de l'argent (auquel le fisc n'a normalement pas accès), la législation stipule qu'au-delà de 50 000 francs à l'achat et 150 000 francs à la vente, les transactions doivent se faire par chèque, ce qui laisse naturellement une trace visible en cas de contrôle fiscal.

La vente, quant à elle, est fortement pénalisée par la taxe fiscale de 8 % (7,5 % + 0,5 % de contribution au remboursement de la dette sociale) qui, ajoutée aux traditionnelles commissions d'intermédiation (1 % à 2 % en moyenne si la vente se fait immédiatement sur les cours de la veille, ou 0,5 % si elle se fait en différé, sachant que l'or est coté quotidiennement), se révèle souvent dissuasive.

« La France est le seul pays à appliquer une telle taxe et encourage de ce fait la fraude », rappelle Jean-Pierre Djan, président du directoire de CPR-Or. Comme la plupart de ses confrères, il réclame en vain, depuis des années, l'abolition ou, à

défaut, l'aménagement de cette taxation. Mais l'Etat fait la sourde oreille et ne semble pas prêt de revenir sur une mesure qui contribue, pourtant, sensiblement à la paralysie du marché national.

« Plutôt que posséder de l'or physique, mieux vaut désormais se porter sur l'or-papier, affirme Véronique Rosier, spécialiste de ce secteur au Crédit agricole et responsable de la sicav Oracion (environ 250 millions de francs d'actif). Au lieu de rester "scotché" à une once stagnante de 340-350 dollars, le particulier investit ainsi indirectement dans des mines d'or et gagne sensiblement en potentiel de croissance. »

Unis et l'Australie – l'Afrique du Sud nous semble trop risquée – vise à privilégier des valeurs de croissance et d'exploration de petite et moyenne taille, plutôt que les grosses exploitations », explique Jean-Bernard Guyon, responsable d'Acti-mines d'or et de Rabelais mines d'or (fonds commun de placements purement aurifère). Un avis que ne partage que partiellement Véronique Rosier qui, dans les mêmes zones géographiques, préfère miser sur les « seniors » et les grosses affaires.

Pendant, quels que soient leurs choix stratégiques, les gestionnaires se rejoignent sur un

### Le jeu de la prime

La plupart des pièces cotées à Paris sont assorties d'une prime qui mesure la différence entre leur valeur hypothétique (calculée sur la base du poids d'or fin qu'elles contiennent) et leur valeur réelle de marché affichée quotidiennement. Ainsi, à l'heure actuelle, le napoléon, qui contient 5,8 grammes d'or pur, présente une prime négative de l'ordre de 0,8 %, tandis que le 20 dollars américains (30 grammes d'or pur) et le 10 dollars (15 grammes d'or) offrent, respectivement, des primes positives de plus de 20 % et 40 %. L'une des astuces souvent préconisées consiste donc à vendre des pièces à forte prime contre des pièces à prime faible, afin de réaliser un gain immédiat, puisque vendre, par exemple, du 20 dollars pour acheter le napoléon revient à échanger de l'or à plus de 76 500 francs le kilo contre de l'or à moins de 65 000 francs, soit un solde brut de plus de 10 000 francs. Mais encore faut-il que cette plus-value automatique ne soit pas systématiquement absorbée par les différents frais de transactions, comme c'est pratiquement le cas aujourd'hui.

On dénombre actuellement une quarantaine de fonds et sicav spécialisés dans les métaux précieux et les ressources naturelles. Tous ces Opcvm (organismes de placement commun de valeurs mobilières) ne sont pas à dominante aurifère, loin s'en faut. Ils se distinguent, au contraire, par leur grande diversité, qu'il s'agisse de la composition de leur actif (certains comme, par exemple, la sicav Acti Mines d'Or de la banque Bruxelles Lambert, sont constitués pour moitié d'actions ou d'obligations françaises, tandis que d'autres, comme Oracion, jouent à fond la carte de l'or et des métaux précieux) ou de la politique d'investissement suivie.

« Notre stratégie axée sur les Etats-

Laurence Delain

### Acheter une résidence secondaire à l'étranger

Les Français qui acquièrent une maison de campagne ou de bord de mer dans un pays ensoleillé avec l'idée d'y séjourner longuement une fois à la retraite sont de plus en plus nombreux. Outre le gain de pouvoir d'achat que l'on peut avoir

en s'installant dans un pays à monnaie faible (jusqu'au lancement de l'euro), cette possibilité est d'autant plus tentante qu'à qualité d'emplacement et de construction comparable, les prix de l'immobilier grec ou portugais sont, par exemple, inférieurs de 25 % à 40 % par rapport à ceux pratiqués en France. Le respect de quelques précautions d'usage est cependant nécessaire avant d'investir à l'étranger. Il est d'abord indispensable d'aller plusieurs fois sur place et de multiplier les contacts avec les agents immobiliers si l'on veut payer un bien à son prix de marché. Il vaut mieux éviter d'acheter sur plan car les garanties dont disposent les acheteurs (notamment en Espagne) sont souvent limitées en cas de défaillance du promoteur. Pour l'ancien, la meilleure façon de prospecter consiste à fournir le descriptif du bien recherché à un intermédiaire bien assis qui,

moyennant un petit budget de fonctionnement, aura à charge de faxer périodiquement des propositions de vente adaptées. Important : avant de signer un document officialisant une acquisition, il est recommandé de s'assurer que le bien n'est pas hypothéqué car cette garantie n'est pas systématique, notamment en Espagne.

Au chapitre des frais, comptez environ 10 % de droits d'enregistrement, pourcentage très variable d'un pays à l'autre. Selon le rapport 1996 de la Fédération internationale des professions immobilières (Fiaci), ces droits sont de 17 % en Grèce et de 11,50 % au Portugal, mais ils retombent à 2,25 % au Royaume-Uni et à 1,02 % en Floride, où des centaines de Français investissent chaque année.

Au volet fiscal, enfin, la règle du jeu est simple puisque les immeubles sont chargés (impôts locaux, etc.) dans le pays où ils se trouvent. En cas de revente, les plus-values sont imposées selon un prélèvement libérateur qui est, par exemple, de 35 % en Espagne. Sauf cas particulier, la valeur des logements détenus à l'étranger par des contribuables assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes entre dans la masse globale du patrimoine taxable (art. 885 I du CGI).

Didier Laurens

### Réduction d'impôt pour travaux : le fisc apporte des précisions

Dans le cadre d'une récente instruction fiscale, l'administration vient de préciser les modalités d'application de la nouvelle réduction d'impôt sur le revenu pour travaux. Cet avantage est réservé aux contribuables qui engagent des travaux de grosses

réparations, d'amélioration ou de ravalement entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2001 dans leur résidence principale, à condition qu'ils en soient propriétaires. La réduction d'impôt prévue est égale à 20 % du montant des dépenses pour l'ensemble de la période

concernée dans la limite d'un plafond de 20 000 F pour une personne seule et de 40 000 F pour un couple marié. Ces sommes sont majorées de 2 000 F par personne à charge, 2 500 F pour le deuxième enfant et 3 000 F à partir du troisième. Condition impérative pour pouvoir prétendre à cet avantage : à la date du paiement des travaux, l'immeuble doit être affecté à l'habitation principale de son propriétaire et avoir été achevé depuis dix ans au moins. Les dépenses concernées par la réduction d'impôt peuvent être classées en trois catégories :

● **Dépenses de grosses réparations :** réfection totale d'une installation électrique ou sanitaire, réparation de gros murs, remplacement d'un ascenseur, d'une chaudière, des portes extérieures et fenêtres...

● **Dépenses d'amélioration :** installation d'équipements nouveaux (ascenseur, chauffage, antenne collective...), travaux d'isolation, équipements de sécurité (porte blindée, alarme, visiophone, digicode...), application sur la façade de produits « anti-tags »...

● **Dépenses de ravalement :** lavage des murs, réfection des peintures ou du crépi...

Dans le cas d'immeubles en copropriété, chaque copropriétaire pourra bénéficier de l'avantage fiscal sur la quote-part des travaux mise à sa charge. Important : pour que les dépenses engagées puissent ouvrir droit à la réduction d'impôt, elles doivent avoir été réalisées par une entreprise. En revanche, sont exclues du champ d'application de la réduction d'impôt les dépenses de construction, de reconstruction, d'agrandissement, d'entretien, de décoration ou d'équipement ménager.

Laurent Edelmann

### DÉPÊCHES

■ **EMPRUNTS RUSSES :** Moscou a commencé à rembourser à la France une partie des emprunts lancés entre 1880 et 1917 par le gouvernement tsariste, rapporte cette semaine l'agence Interfax, qui cite le vice-ministre des finances Mikhaïl Kassianov. Selon lui, cette première tranche porte sur une somme de 50 millions de dollars (290 millions de francs). Conformément au protocole d'accord conclu en novembre par le premier ministre français de l'époque, Alain Juppé, et le chef du gouvernement russe, Victor Tchernomyrdine, Moscou a promis de rembourser à Paris 400 millions de dollars sur quatre ans.

■ **INTERNET :** les autorités boursières américaines de la Securities and Exchange Commission (SEC) étudient des propositions pour réguler, à l'image des marchés boursiers, les sociétés de courtage électroniques. « Les progrès de la technologie ont bouleversé nos marchés boursiers. Des services qui, autrefois, étaient le fait exclusifs de marchés d'échange sont maintenant fournis par un nombre de plus en plus grand de systèmes d'échanges privés », a déclaré Arthur Levitt, président de la SEC.

■ **ÉTATS-UNIS :** les placements de titres aux Etats-Unis, actions et obligations, ont atteint un niveau record sur les six premiers mois de l'année, à 428,4 milliards de dollars, selon les statistiques publiées par Securities Data Company.

■ **ESCRQUERIE :** une société financière allemande et sa filiale française, soupçonnées d'avoir escroqué leurs clients en France et en Allemagne pour plusieurs millions de francs, font l'objet d'une instruction judiciaire menée à Strasbourg et à Düsseldorf (Allemagne). Les escrocs présumés recherchaient, par petites annonces, des épargnants auxquels ils promettaient des intérêts élevés.

**“GRAND JURY”**  
**RTL-Le Monde**

**JACK LANG**

**ANIMÉ PAR**  
**JEAN-PIERRE DEFRAIN**

**AVEC**  
**MICHEL NOBLECOURT (LE MONDE)**  
**ET**  
**DOMINIQUE PENNEQUIN (RTL)**

**DIMANCHE**  
**18 H 30**

**RTL**

**DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9**

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Coflexip, Elf Aquitaine, Esso, Total, Elyo.

PRODUITS DE BASE

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Air Liquide, Eramet, Gascogne (B), Metalurop, Pecheyne, Rhone Poulenc A, Rochette (La), Usinor Sacilor, Vallourec, CFF, Oxyg.Ext-Orient.

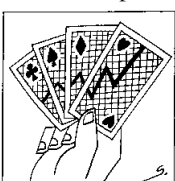
CONSTRUCTION

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Bouygues, Ciments Fr.Priv.B, Colas, Eiffage, GTM-Entrepose, Imetal, Lafarge, Lapeyre, Saint-Gobain, SCE, Vicat.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Alcatel Alsthom, Bull#, Carbone Lorraine, CS Signaux(CSEE), Dassault-Aviation, Dassault Electro, De Dietrich, Fives-Lille, Intertechnique, Legrand, Legris Indust., Sagem SA, Schneider SA, SFIM, Sidel, Thomson-CSF, Zodiac ex.d. divid, CNIM CA#, Faiveley #, Gebo Industries #, GFI Industries #, HIT Ly #, Manitu #, Mecatherm, NSC Schlum. Ny, Radial #, Sederiv.

LA BOURSE de Paris a volé de record en record cette semaine, apparemment rassurée par les premières décisions gouvernementales...



VALEURS

En cinq séances, les valeurs françaises ont gagné 4,86 %, dépassant même furtivement les 2 900 points, avant de se stabiliser, vendredi, à 2 891,04 points.

Plutôt délaissés depuis les élections, le secteur bancaire s'est repris. Le coup d'envoi a été donné par les opérations de rachat menées par la Compagnie bancaire sur ses filiales (900 francs par action soit une prime de 37,4 % par rapport au cours de clôture de mardi) et par UFB Localbail, (600 francs par action soit une prime de 15 % par rapport au cours de clôture).

742 francs. Paribas a bénéficié des conjectures sur la restructuration du groupe - notamment sur la cession de Cetelem - et termine la semaine sur un gain 6,43 % à 407,40 francs.

Les autres valeurs du secteur ont également progressé : la Société générale s'est appréciée de 11,48 % en cinq séances, terminant, vendredi, à 680 francs. Le titre BNP cotait 250 francs à l'issue de la dernière séance de la semaine, soit une progression de 12,61 %.

RHÔNE-POULENC EN VEDETTE

Les pétrolières ont également bien progressé, comme toutes les valeurs qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires hors des frontières. Total et Elf Aquitaine terminent respectivement la période sur un gain de 7,08 %, à 590 francs, et de 3,49 %, à 652 francs.

dus à des « rotations de portefeuilles » entre fonds pour dégager des plus-values, ou à des « opérations de couverture » à la fin du semestre.

L'événement de la semaine restera l'annonce, jeudi, de la scission des activités santé et chimie de Rhône-Poulenc. Ce dernier projet de racheter les 31,7 % du capital de sa filiale pharmaceutique américaine Rhône-Poulenc Rorer (RPR) qu'il ne détient pas encore, et veut introduire en Bourse ses activités chimie, fibres et polymères.

L'annonce de l'entrée d'Usinor Sacilor dans la composition du CAC 40 le 25 juillet a dopé le titre au cours de la dernière séance de la période. Il a gagné 3,9 % dans des échanges portant sur 1,66 % du capital. Sur la semaine, le titre a gagné 12,27 % à 107,50 francs.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Bertrand Faure, Labinal, Michelin, Peugeot, Plastic-Omn.(Ly), Renault, Sommer-Allibert, Valeo, Ecia, Sylea.

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes BIC, Chargeurs, Clarins, Deveaux(Ly)#, DMC (Dollfus Mi), Essilor Intl, Filipacchi Medias, L'Oreal, Moulinox #, Salomon (Ly), Sanofi, S.E.B., Skis Rossignol, Strafor Facom, Synthelabo, Arkopharma#, Boiron (Ly) #.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Devanlay, Gautier France #, Guebret, Hermes internet.1#, Info Realite #, Pochet, Reynolds, Robertet #, Smoby (Ly)#, Virbac, Galeries Lafayette, Groupe Andre S.A., Guibert, Guyenne Gascogne, Pinault-Print.Red., Primagaz, Promodes, Rexel, Monoprix, But S.A., Grandoptic.Photo #, IMS(Int.MetalSer)#, Manutan, Rallye(Cathiard)Ly, Rube et Cie #, Accor, Axime, BIS, Canal +, Cap Gemini, Cipe France Ly #, Club Mediterranee, Dassault Systemes, Degremont, I.M.E.B.U., Euro Disney, Europe 1, Eurotunnel, Gaumont #, Havas.

DISTRIBUTION

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Bazar Hot. Ville, Carrefour, Casino Guichard, Castorama Dub.(Li), Comptoires Mod., Damart.

IMMOBILIER

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes Havas Advertising, Infogrames Enter., Lyonnaise Eau, NRJ #, Pathe, Publicis #, S.I.T.A., Sodexho Alliance, Spir Communication, Technip, G.T.I (Transport), Louvre #, Sligos, Altran Techno. #, Rube et Cie #, Fraikin 2#, Groupe Partouche #, M6-Metropole TV, Norbert Dentres.#, Sogeparc (Fin), TFI-1, Bail Investis., Finxetel, G.F.C., Immeubl.France, Klepierre, Rue Imperiale(Ly), Sefimeq CA, Silic CA, Simco.

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

Table showing performance of SICAV Obligataires with columns: Libellé, Organisme promoteur, Rang, Perf. 1 an, Rang, Perf. 5 ans, Valeur liquid. Includes OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION and OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT SÉLECT GESTION VALORISEZ VOTRE ÉPARGNE... SANS SOUCI DE GESTION !

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes MULTIASSOCIATIONS (D), HAUSMANN INSTITUTIONNELS, EPARC CONTINENT, ABF COURT TERME, NATWEST TAUX VARIABLE (C), NATWEST TAUX VARIABLE (D), BIP TRESORERIE, PYRAMIDES PLACEMENTS, INTENSYS (C), AA MOYEN TERME, PASQUIER RENDEMENT (D), PASQUIER RENDEMENT (C), BATIR PORTEFEUILLE, CPR MOBISSECURITE, OBC COURT TERME, SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C), SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D), FIMA C.T., ECOFI ARBITRAGE (C), ECOFI ARBITRAGE (D), BFT COURT TERME, CENTRALE PREMIERE, PASQUIER SECURITE, FRANTERME, OPPIS CT-SICAV, FBF COURT TERME, ELAN SECURITE, OBLI-CIAL (D), OBLI-CIAL (C), PARIBAS EPARGNE (C), PARIBAS EPARGNE (D), CFCM NOR, WORMS, CONTINEN, ABF, NATWEST 241, NATWEST 242, BIP, VERGES, SOGEPOST 244, SOGEPOST 246, GERER CO, BIMP, BIMP, BFT, CPRGESTI 251, OBC, SNVB, SNVB, FIMAGEST 255, ECOFI FI, ECOFI FI, BFT, CCR, BIMP, B PARIBA 261, ORSAY 262, FINTER B, ROTHSCHEI, CIAL, CIAL, CIAL, B PARIBA 267, B PARIBA 268.

Table with 3 columns: Code, Value, Diff. Includes UAP ALTEFI, UAP, NORD-SUD DEVELOPPEMENT (D), FIMINITER, FIMAGEST, MONDOBLIG (C), BGP, MONDOBLIG (D), BGP, OBLILLION, CL, MDM ECO, MDMASSUR, NATIO INTER, BNP, MDM OBLIG-INTER, MDMASSUR, CARDIF OBLIGATIONS INTERNAT., CARDIF, OBLISUE STRATEGIE MONDE (C), INDOSUEZ 15, OBLICIC MONDIAL, CIC PARI, INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D), INDOSUEZ 17, EPARGNE REVENU, CDT NORD, VICTOIRE SECURITE, VICTOIRE, VICTOIRE ANDROMEDE, ABEILLE.

Performance en hausse pour les sicav obligataires. ALORS QUE les sicav investies en actions françaises caracolent en tête, dopées par les records du CAC 40, les sicav qui misent sur les obligations françaises, contre toute attente, ne s'en tirent pas trop mal, avec une performance moyenne de 8,44 %.

Joël Morio







# Charlotte Perriand et le vœu de modernité

Exposition à Bordeaux sur un art de vivre et d'habiter qui se moque de la mode

**BORDEAUX**

de notre envoyée spéciale

Entrée dans les ordres du Mouvement moderne à l'âge de vingt-deux ans, en 1925, Charlotte Perriand est devenue un « trésor vivant », comme disent les Japonais. Une référence pour ceux qui s'intéressent au cadre de vie et le témoin toujours vif d'une démarche créative qui relève à la fois de l'histoire et de l'actualité : comment notre environnement familier peut-il évoluer ? Allons-nous privilégier l'efficacité ou la fantaisie, le fonctionnel ou le décoratif, le confort ou l'audace ?

Cet hiver, sur son nom, le Design Museum de Londres obtenait son meilleur score depuis qu'il présente au grand public les arcanes de la création industrielle, près des docks rénovés et du Tower Bridge : 65 000 entrées pour une exposition rétrospective de cette « pionnière de la modernité ». Aujourd'hui, c'est à Bordeaux, au centre Arc-en-Rêve, qu'on peut observer les moments clés d'une carrière marquée à ses débuts par dix années (1927-1937) de collaboration avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret dans l'atelier de la rue de Sèvres.

De ce travail en commun sont issus notamment la fameuse chaise longue en tube chromé et cuir noir, et le fauteuil cube, deux classiques de 1929 réédités et vendus régulièrement par Cassina. Ce que montre l'exposition, avec une vingtaine de pièces dont la plus récente a moins de trois ans, c'est l'avant et l'après de cet itinéraire. Qui était cette jeune femme avant de pousser la porte de Le Corbusier une première fois et de s'entendre dire : « Ici, on ne brode pas des coussins... » ? Qui elle a été ensuite, seule au Japon en 1939-1940, ou collaborant avec Jean Prouvé dans les années 50 en France, ou plus tard, équipant des appartements dans la station des Arcs dans les années 80.

L'esprit clair, un parler franc et des yeux vifs dans les plis du visage lui donnent, à quatre-vingt-treize ans, cet air qu'ont les Chinoises de refuser les catégories de l'âge. Avec l'énergie de ses convictions et une fidélité affirmée à l'engagement de ses jeunes années, elle termine de rédiger son autobiographie.

Une recherche de la pureté des formes, un souci de ne pas encombrer l'espace, ni de s'encombrer l'esprit

Mais le retour sur soi, commencé il y a quelques années, n'entraîne pour elle aucun retournement. Au contraire, quand Charlotte Perriand entreprend, il y a deux ans, l'aménagement d'un appartement qu'elle habite à Paris, elle commence par faire le vide. Des cloisons coulissantes, en voiles de marine, du teck, de l'ardoise, des murs absolument blancs et, dans toutes les pièces, des rangements invisibles, pour dégager l'espace à vivre.

Ce qu'on appellerait à Londres ou à New York, où ces valeurs sont très prisées, du « minimalisme » n'est sans doute pour elle que la poursuite d'un idéal de commodité et d'harmonie, issu du credo moderniste et enrichi par son expérience directe, dans les années 40, au contact de la civilisation japonaise et de son art domestique. Car le plus original dans le parcours personnel de Charlotte Perriand, c'est la manière dont elle reste fidèle, sans s'interdire de changer : d'autres matériaux, d'autres formes, apparaissent ; d'autres associations se nouent avec des créateurs, d'autres chantiers, d'autres climats culturels suscitent d'autres réponses. Sous influences croisées, mais en gardant une ligne de conduite.

A un moment où les vertiges du goût donnent le tournis, cette vocation vécue montre que rigueur ne signifie pas répétition. Pourtant, on retrouve, sous une même signature, une grande diversité de créations, pour ne pas parler de styles, un mot qui évoquerait ici les tentations dé-

coratives que ces puristes voulaient bannir à tout jamais.

Les matériaux, par exemple. Si Charlotte Perriand, à peine sortie de l'école de l'Union centrale des arts décoratifs, se fait remarquer au Salon d'automne de 1927 avec sa présentation d'un « bar sous le toit », c'est avec de l'aluminium et de l'acier chromé. C'est l'époque des bolides : « Dans la rue, les belles bagnoles me font de l'œil, elles sont nettes, rutilantes », a expliqué un jour la dame qui se coiffait alors à la Joséphine Baker et paraît son cou de « billes d'acier chromé ».

Pour sa propre salle à manger, avant d'entrer dans la galaxie Corbu-Jeanneret, elle avait conçu une table extensible bordée d'un bandeau de métal, couverte d'une molleskine noire qui s'enroule dans le mur et des fauteuils pivotants, comme des sièges d'atelier, mais dont le coussin est bourré de plume et le dossier protégé par un boudin de cuir (elles appartiennent aux collections permanentes du Musée d'art moderne-CCI et on peut les

voir dans l'exposition). C'est encore le métal qui sera ouvertement utilisé pour les sièges de la période où elle étudie avec les architectes de la villa Savoye puis des Cités radieuses ce qu'ils appelleront, non plus des meubles, mais « l'équipement de l'habitation ». Un programme qui se veut universel : ramené à sa fonction, le casier de rangement s'intègre dans les murs ou disparaît devant eux et n'est pas fait pour être vu ; de même que les fauteuils sont conçus comme des prolongements du bâtiment, des fragments d'architecture.

Conquis par la mécanique, les boulons, les fils d'acier et autres attributs de la modernité industrielle, l'amie de Fernand Léger au sein de l'Union des artistes modernes, formée dès 1930, ne s'interdira pourtant, par la suite, aucun matériau naturel : ni le bois brut ni le bambou. C'est avec une planche épaisse de pin brut, sans apprêt, largement courbée pour accueillir si nécessaire un travail en équipe, qu'elle propose, en 1938, un bureau à Jean-



En 1929, au Salon d'automne, Charlotte Perriand sur la chaise longue qu'elle a dessinée avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret (1928). Carcasse en acier chromé et matelas en cuir ou en tissu. Réédité chez Cassina.



Chaise longue, 1941. Chêne, hêtre et bambou. Musée des arts décoratifs.

## La FNAC s'adresse aux aveugles

Le journal des adhérents de la FNAC, *Contact*, est désormais accessible à ceux qui ont appris à lire du bout des doigts. Edité pour la première fois en version braille, le numéro 337 du magazine qui informe sur les produits nouveaux et les événements culturels a été tiré à trois mille exemplaires, et distribué aux établissements spécialisés - associations, écoles - et certaines bibliothèques municipales, afin d'informer les personnes concernées. Les prochaines parutions bénéficieront d'un tirage à mille exemplaires et seront, cette fois, destinés aux aveugles et aux malvoyants qui auront décidé de devenir adhérents. Le braille multipliant par 3,5 le volume de la version dite « noire », ce *Contact* compte quatre-vingt-quinze pages, recto verso. Il a été délésté de toutes les

illustrations, et bien sûr des produits qui ne peuvent pas intéresser les aveugles, comme les Caméscopes, les appareils photo ou les jumelles. En revanche, les livres ont été conservés, certains pouvant ultérieurement être traduits en braille. Et l'on sait que certains peuvent bénéficier de la présence d'un lecteur. Pour le reste, tout y est (produits, rencontres, débats, dédicaces, concerts, avant-premières, soirées spéciales...) et les textes sont identiques d'une version à l'autre. Lancée par la FNAC et l'association HandiCap Zéro, qui en a eu l'initiative, cette édition en braille s'adresse avant tout à des « citoyens à part entière, des personnes consommatrices d'activités et de biens culturels ». Pour HandiCap Zéro, ce projet s'inscrit dans la continuité d'actions menées depuis dix ans. Grâce à de nombreux partenariats, l'association a pu réaliser des publications destinées aux malvoyants : un magazine de

programmes de télévision des chaînes hertziennes (réalisé avec *Télé 7 jours*) ou le magazine de Canal Plus en braille. « Contrairement à ce que l'on pense, les aveugles "regardent" la télévision, et en particulier les débats, les magazines », souligne Patrice Cailleaud, de l'association. Ces entreprises, comme celle menée avec la FNAC, ont toutes pour même mission de combattre une situation handicapante « pour des gens qui ne sont pas des handicapés », précise-t-il. Même si l'on sait que sur cent dix mille personnes non voyantes, cinquante mille lisent le braille, on réfute, côté FNAC, l'intérêt économique. On préfère parler d'un coup de cœur. « D'ici à la fin de l'année, le nombre de nos adhérents devrait s'élever à sept cent quarante mille. Le problème n'est donc pas de gagner mille clients supplémentaires qui, compte tenu de leur spécificité d'achat, ne représentent pas un bénéfice énorme. C'est vraiment

la bonne cause qui nous a mobilisés », affirme Henri Bettan, rédacteur en chef de *Contact*. Financée par la FNAC, cette première édition coûte un peu moins de 60 000 francs. Les suivantes sont évaluées à 30 000 francs pour mille exemplaires. Depuis le lancement de cette édition, une centaine de non-voyants sont déjà devenus adhérents. Pour ces nouveaux inscrits, HandiCap Zéro fait fabriquer une carte mémo, avec le numéro d'adhérent et la date d'inscription en braille. De son côté, le distributeur souhaite étendre l'expérience en imprimant des étiquettes en braille sur ses produits. Un dispositif d'accueil est aussi mis en place pour orienter et informer les aveugles dans les magasins.

Véronique Cauhapé

★ HandiCap Zéro, 84, rue Saint-Lazare Paris 75009. Tél. : 01-53-20-42-82.

ESPACE  
Publicités  
BOU  
TIQUES

**Bexley**

EMBAUCHOIRS  
1 PAIRE : 150 F • 2 PAIRES : 200 F  
Paris 4 - 35, bd Henri IV M<sup>e</sup> Bastille  
Paris 7 - 39, bd Raspail M<sup>e</sup> Sévres-Babylone  
Lyon 2 - 4, rue Childébert M<sup>e</sup> Bellecour

LOAFERS COUSUS : 490 F  
Lyon 1 - 20, rue Lanterne M<sup>e</sup> Hôtel de Ville

BEXLEY VPC  
20, rue Lanterne  
69001 Lyon

04 78 30 40 16  
http://www.bexley.fr

**SOLDES D'ETE**

PRÊT-A-PORTER MASCULIN  
CHEMISERIE DE LUXE - GRANDES GRIFFES - SPORTWEAR

**LA VOGUE**

38, bd des Italiens (près Opéra)  
et centre commercial Vélizy 2 - Détaxe à l'exportation

**MON IMPER**

Tout un monde de pantalons, impers, parkas dans un univers de marques : Aquascutum, Burberrys, Gentlemen-Farmer, Blizard etc...

ex : Parka Gentleman Farmer 1650 F

63 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
70 Avenue des Ternes, 75017 Paris  
Tél : 01 48 24 46 98 et 01 45 72 18 64

**LATREILLE**  
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT

**soldes d'été**  
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES  
PRIX EXCEPTIONNELS

62, rue St André-des-Arts, 6<sup>e</sup>  
Tél : 01.43.29.44.10  
PARKING ATTENDANT A NOS MAGASINS

METTEZ VOS YEUX À L'OMBRE  
MEYROWITZ SAURA VOUS ADAPTER  
UNE LUNETTE SOLAIRE CORRECTIVE  
EXACTEMENT CONFORME À VOTRE VISION

5, RUE DE CASTIGLIONE  
PLACE VENDÔME  
75001 PARIS  
TÉL. 01 42 60 63 64

E. B. Meyrowitz

**DETAILLANT GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...  
Prix communiqués par téléphone

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC**  
Cuir ou tissu  
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19 M<sup>e</sup> Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13 M<sup>e</sup> Pl. d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7j/7

**BALLY BEAUGRENELLE**

**GRAND DESTOCKAGE MASSIF AVANT RESTRUCTURATION**

C. C. BEAUGRENELLE  
15e - Métro Charles Michels  
01.45.75.70.13

du 28 juin au 2 août 1997

**SOLDES**  
sur modèles d'exposition  
canapés, fauteuils, tables...

**HUGUES CHEVALIER**

PARIS : 228, rue du Fbg Saint Honoré - 8<sup>e</sup> • 17, rue Cherche-Midi - 6<sup>e</sup>  
LYON : 7, place des Célestins - 2<sup>e</sup> • MARSEILLE : 163, rue Paradis - 6<sup>e</sup>

**Regent street & B**

10, rue de Castiglione, 75001 Paris

**- 20 % à - 50 %**

AQUASCUTUM - BURBERRYS - DAKS - CHESTER BARRIE  
Costumes - Manteaux - Impers - Blazers - etc...

Super 100 - Laine - Cachemire - Coton - Soie

Parking gratuit assuré - Place Vendôme  
01.42.60.09.40















## Arc-en-ciel

par Pierre Georges

EST-CE une fête ? Un défilé ? Une marche civique ? Une manifestation ? Un carnaval rose ? Une démonstration de force autant que de faiblesse ? Tout cela sans doute et bien davantage encore défilant sous le drapeau arc-en-ciel, le Rainbow flag, étendard des gays et lesbiennes.

L'Europride, l'euro-fierté, est un bien vilain mot. Un néologisme barbare, fait de bric et de broc, un peu comme ces enseignes de grande surface composées à la va-vite pour faire plus clinquant, plus moderne. Mais il est aussi une appellation pour recouvrir ce qui devrait être, à Paris, un des plus grands rassemblements de foule de l'année.

Tout à l'heure, des dizaines, peut-être des centaines de milliers de personnes, venues de toute l'Europe, homosexuelles ou non, vont, comme l'on dit dans les récits nécessaires, battre le pavé parisien. Pour affirmer qu'elles sont, dans la fierté, le droit et la liberté de l'être, homo, lesbienne ou bisexuel. Ou tout ce que l'on voudra. Même hétérosexuel.

Il fait un temps de Toussaint, ce samedi matin, sur la capitale. Un sale temps en effet, pourri, pluvieux, comme une conjuration du ciel, une de plus, contre des gens sortant de l'ordinaire chemin de la sexualité. La fête sera triste, comme procession sous douche ou défilé sous grains. Elle sera gaie comme le rassemblement de tant de gens manifestant, en chantant, en dansant, en étant simplement, pour une cause commune, la leur.

Le fait même du nombre dit la puissance de la démonstration et l'avancée des mœurs. Une telle

manifestation eût été impensable, il y a seulement trente ans, époque pourtant présumée de libération des mœurs. Elle est devenue aujourd'hui, sinon banale, du moins mieux admise, comme un fait et une réalité humaine et morale. N'enjolivons pas le constat. L'homosexualité n'est certes pas encore largement tolérée ni comprise. Mais elle n'est plus systématiquement niée, réprimée, pourchassée, ou caricaturée.

Elle existe désormais socialement. Et si elle existe de cette manière-là, c'est très probablement parce que les mouvements gays et lesbiens ont su arracher, par la lutte et la persévérance, ce droit d'être différent, d'« en être », selon, là encore, un vilain mot, un mot d'autrefois. Ils, elles existent désormais moralement. Légalement ? C'est une autre histoire, tant la conquête des droits et avantages sociaux, fiscaux et successoraux, consentis aux autres, reste à obtenir.

Voilà qui justifie, et cela seulement dans l'évolution des mœurs, l'aspect très communautariste de ce rassemblement Européide. Le fait que les homosexuels défilent en minorité parfois exclusive, parfois outrancière, dressée contre le pouvoir « raide », contre ce qu'ils ou elles appellent « l'hétéro-terrorisme » ne serait pas concevable autrement que dans cette lutte pour une reconnaissance légale. Le communautarisme reste un moyen plutôt qu'une fin, une étape vers des buts précis. Sinon, il deviendrait vite le signe, minoritaire et lui aussi vaguement « terroriste », d'un isolement, d'un enfermement, d'une différence au seul bénéfice du nombre.

## Gays et lesbiennes défilent à Paris à l'occasion de l'Europride

LE DÉFILÉ de l'Europride devait partir, samedi 28 juin à 13 heures, de la place de la République, à Paris (11<sup>e</sup> arrondissement), pour arriver pelouse de Reuilly (12<sup>e</sup> arrondissement). Pour cette cinquième édition européenne de la Lesbian and Gay Pride, les organisateurs espéraient rassembler près de 200 000 personnes. Cent cinquante organisations associatives ou commerciales s'étaient inscrites pour participer à cette marche homosexuelle qui devait prendre des allures de carnaval, grâce à la présence d'une centaine de chars. Outre le nombre des participants, la « nouveauté » du défilé 1997 résidait dans la mise en place d'un « cortège associatif » destiné à

« donner davantage de visibilité aux associations » et à répondre aux critiques sur le fait que « les chars commerciaux étaient beaucoup plus visibles que les autres en 1996 », nous a indiqué un responsable de l'Europride.

### PERSONNALITÉS POLITIQUES

Précédé par les adhérents du Gai Moto Club et du Gai Automobile Club, le « carré de tête » du cortège, qui sera formé en face du Cirque d'hiver, devait comprendre des représentants du monde politique, dont Jack Lang, qui conduira une délégation du PS, Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Aline Paillet (PCF), Alain Krivine (LCR) et des personnalités associatives, syndicales et culturelles. Plusieurs syndicats et associations ont annoncé leur participation, dont le SGEN-CFDT, Droits devant !!, le MRAP, Ras l'Front et le Collectif national pour les droits des femmes. Les associations de lutte contre le sida Aides, Act-Up, Actions Traitements et Sida Info Service sont également de la fête. A partir de 19 heures, sur le podium de la pelouse de Reuilly, une série de discours devaient précéder le grand concert du soir.

Les organisateurs français de l'événement se sont déclarés « satisfaits mais vigilants », après l'annonce, dans ces colonnes, par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, de l'institution prochaine d'un contrat d'union sociale (CUS) ouvert à tous les couples, quel que soit leur sexe (Le Monde des 24 et 28 juin). « Les ministres se sont engagés à créer un dialogue régulier avec les associations gays et lesbiennes », nous a assuré un porte-parole de l'Europride, précisant que le ministère de la jeunesse et des sports, qui a reçu les associations organisatrices lundi 23 juin, leur avait proposé l'organisation, « dès le mois de juillet », d'une table ronde sur la sexualité.

Laurence Folléa

# Le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie annonce l'arrestation de l'ancien maire de Vukovar

Slavko Dokmanovic est accusé d'avoir dirigé la première vague de purification ethnique

SLAVKO DOKMANOVIC, accusé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) d'avoir participé au massacre de 260 civils, en majorité croates, de l'hôpital de Vukovar (est de la Croatie), en novembre 1991, a été incarcéré, vendredi 27 juin, au centre de détention de Scheveningen, près de La Haye, en attendant son procès. Les chefs d'inculpation retenus contre lui seront rendus publics lundi 30 juin, a indiqué le TPI, dans un communiqué publié vendredi. Le suspect avait été arrêté plus tôt dans la journée en Slavonie orientale par des enquêteurs du TPI agissant sous le contrôle du personnel de l'administration transitoire de l'ONU pour cette région (Untas).

C'est la première fois depuis la création du Tribunal, en 1993, que des enquêteurs du TPI procèdent à une telle arrestation. Selon le communiqué, Slavko Dokmanovic est accusé d'avoir dirigé la première vague de « purification ethnique de l'ex-Yougoslavie. L'ancien président du conseil municipal de Vukovar a été arrêté, vendredi, en Slavonie orientale et transféré le même jour à

La Haye pour y être jugé par le Tribunal international. Slavko Dokmanovic présidait le conseil municipal de Vukovar en novembre 1991 lorsque l'armée yougoslave et des miliciens serbes ont arrêté 260 hommes non serbes qui avaient trouvé refuge à l'hôpital local. Ils ont ensuite été acheminés par groupes sur un site proche d'Ovcara où ils ont été abattus ».

Ces exactions s'étaient produites au lendemain de la prise de la ville par la JNA (ex-armée yougoslave), au terme d'un siège sanglant de trois mois. Les patients exécutés auraient dû, selon un accord négocié à l'époque entre les Serbes et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), être évacués vers d'autres hôpitaux croates. Le site d'Ovcara, a rappelé le TPI, avait été fouillé entre le 11 septembre et le 7 octobre 1996 par des médecins légistes du bureau du procureur du Tribunal, qui en avait exhumé 200 corps, parmi lesquels deux femmes seulement. L'excavation de ce charnier, considéré comme le plus grand tombeau de la guerre serbo-croate, avait suscité beau-

coup d'émotion en Croatie, d'autant que les experts avaient appelé les familles des victimes à venir identifier les corps à l'Institut de médecine légale de Zagreb.

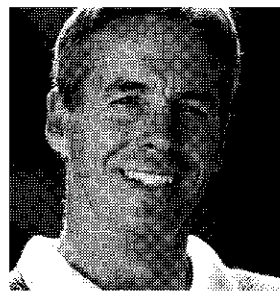
L'acte d'accusation à l'encontre de Dokmanovic, établi le 26 mars 1996 et confirmé par le juge Fouad Riad (Egypte), n'avait pas été publié par le Tribunal afin de faciliter l'arrestation du suspect. Trois autres personnes avaient été inculpées par le TPI, dans la même affaire, le 7 novembre 1995. Il s'agit de trois officiers de la JNA : le colonel Mile Mrskic, le capitaine Miroslav Radic et le major Veselin Sljivancanin.

### PARIAS INTERNATIONAUX

Le Tribunal ne parvenant pas à mettre la main sur eux, il avait décrit, lors d'audiences publiques en mars-avril 1996, les crimes qui leur étaient reprochés, faisant témoigner plusieurs personnes, dont deux jeunes rescapés croates. Au terme de ces audiences, le TPI avait émis des mandats d'arrêt internationaux contre les trois hommes. Comme le prévoient ses règles de procédure, il les avait transmis à

Interpol, de façon à faire des suspects des parias internationaux, confinés dans les frontières de l'Etat qui les héberge, en l'occurrence la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) qui s'est fait tancer par le Tribunal à plusieurs reprises pour son refus de coopérer.

Cette démarche n'a toutefois donné aucun résultat à ce jour. Depuis la création du TPI, cinquante et un Serbes de Bosnie, trois officiers serbes appartenant à l'ancienne armée yougoslave (JNA), dix-huit Croates de Bosnie et trois Bosniaques musulmans ont été mis en accusation pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide commis dans l'ancienne fédération yougoslave depuis 1991. Avec l'incarcération de Dokmanovic, le TPI détient désormais neuf suspects de crimes de guerre, ou de crimes contre l'humanité, dans l'ex-Yougoslavie. Les inculpés les plus connus sont l'ancien dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et leur chef militaire, le général Ratko Mladic, qui n'ont, eux, toujours pas été appréhendés. - (AFP, Reuter.)



J'aime les bons enchaînements



## EMPRUNT BALLADUR\* ÉCHÉANCE LE 16 JUILLET

Nous avons toutes les solutions pour prendre le relais

Le 16 juillet 1997, l'emprunt Balladur sera remboursé par l'Etat.

Pour vous permettre de préparer dès à présent le réinvestissement de votre capital, la Société Générale met à votre disposition une gamme de placements adaptés à votre situation et bénéficiant ou non de la fiscalité liée au PEA. En fonction de vos objectifs : sécurité, rendement, liquidité, diversification, les conseillers Société Générale vous aideront à analyser chacune des solutions susceptibles de répondre à vos besoins pour prendre le relais de votre emprunt Balladur.

Rendez-vous dans l'agence Société Générale la plus proche.



CONJUGUONS NOS TALENTS.